

Dimanche 9  
décembre  
16h30

# Histoire & Vies du 10<sup>ème</sup>

## La Maison de l'architecture en Ile-de-France

### Conférence

Maison de l'architecture  
(Salle de la chapelle)

Entrée

148 rue du Faubourg St-Martin  
75010 Paris –Métro : Gare de l'Est

Entrée libre

Réservation : 01 53 26 09 05  
courrier@cite-recollets.org

Collaboration :

Histoire & Vies du 10<sup>ème</sup>  
Maison de l'architecture  
Cité européenne des Récollets

[www.hv10.org](http://www.hv10.org)

[www.maisonarchitecture-idf.org](http://www.maisonarchitecture-idf.org)

© Jeannine Christophe



## La Rotonde de la Villette

L'historien : Pascal Payen-Appenzeller

L'architecte : Jean François Lagneaux

*Architecte en chef des monuments historiques*

La Rotonde de Ledoux, architecture miroir du paysage, héritage stylistique, évolution des usages : le bâtiment, confronté à l'histoire, à la ligne N°2 du métro, au nouveau paysage socio-culturel... illustre parfaitement le rêve à la fois inachevé et résistible de l'architecture. Rêver avec Nicolas Ledoux et la compagnie du temps ouvre sur une certitude unique : il nous faut décrire et interpréter l'espace (l'historien prend ici parti) sans en fausser le rythme ni la lumière, la nouvelle fonction choisie profitant des capacités des formes. Alors le présent peut écouter le vent de cette futaie qui a si bien grandi depuis plus de deux cents ans.

*P. P. A.*

Un restaurant dans un octroi

Comment adapter un édifice aussi emblématique de l'architecture dite Révolutionnaire à une fonction aussi ordinaire ? Conçu à l'origine pour marquer l'entrée d'une ville, le rôle du bâtiment a été progressivement modifié par le réseau de canaux venus irriguer Paris et par le métropolitain qui achevait de le détourner de sa destination première. Ce n'est plus que l'aboutissement du bassin de la Villette et il n'est plus envisageable d'y revenir. La Ville demande de nouveau au bâtiment d'accueillir un programme pour lequel il n'a pas été conçu. Comment concilier le respect de ses caractéristiques patrimoniales avec la nécessité de lui maintenir une affectation de notre temps ?

*J.F.L.*